

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 SEPTEMBRE 2010

Absent : Catherine GONCALVEZ

Désignation d'un secrétaire de séance : Christèle CROZIER

Approbation du compte-rendu de la séance du Conseil municipal du 30/08/2010 :

Compte-rendu approuvé à l'unanimité.

Suite à la démission de Madame Germaine MURE, nomination :

- ❖ **D'un membre au CCAS :** Edith CARRA
- ❖ **D'un responsable à la Commission communale « vie associative et culturelle » :**
Matthieu PIEGAY
- ❖ **D'un représentant de la commune au groupe de travail 5-2 « action culturelle de la Copamo » :** Clément BALLY, qui rejoint simultanément la Commission « vie associative et culturelle ».

Pascale PIECHON est nommée responsable de la Commission Communication, en remplacement de Clément BALLY ;

Jean-Yves BOUCHUT remplace Germaine MURE au sein de la Commission Jeunesse ;

François DIAZ au sein de la Commission Bâtiment ; Anthony CARRA au sein de la Commission Urbanisme.

Délibération pour accepter la subvention provenant du produit des amendes de police et engagement pour effectuer les travaux dans le projet « sécurisation du chemin piétonnier sur la route du Paradis » :

Estimation des travaux : 41 013.83€TTC

La mairie a reçu une lettre d'information l'informant que l'Etat s'engage à verser à la commune de Rontalon, par le biais du département, une subvention s'élevant à 6 143€TTC pour la prochaine tranche d'aménagement du chemin piétonnier de la route du Paradis.

Cette subvention sera à inscrire au budget 2011 ainsi que la dépense correspondante.

Délibération prise à l'unanimité.

Décision modificative n°2

Monsieur le Maire explique au Conseil municipal, que certains crédits votés au budget primitif 2010, sont insuffisants et qu'il faut procéder à des virements de crédits.

LE CONSEIL MUNICIPAL, par 12 voix POUR

VOTE la décision modificative ci-après dans le budget communal 2010.

Décision modificative n°2 :

Augmentation de crédits		Diminution de crédits	
163 – acquisition terrains pour voirie		233 – aménagement Mairie	
2112	5 000 €	2313	15 000 €
231 – travaux Ecole-Eglise			
2313	4 000 €		
219 – travaux Maison des Alanqués			
2313	6 000 €		
	15 000 €		

Délibération relative à un avenant au contrat de prestations de service du SPANC :

(contrôle des assainissements non collectifs suite à un contrat passé en 2006 pour 4 années).

Les communes de Chassagny, Millery, Montagny et Rontalon sont favorables à la rédaction d'un avenant au contrat de prestations de service passé avec la SOGEDO, qui permettrait de prolonger ce contrat à la fin de l'année 2010, au lieu d'octobre 2010.

Ce délai supplémentaire permettra la rédaction du nouveau cahier des charges prenant en compte la nouvelle réglementation et le lancement d'une consultation en commun avec les trois autres communes, pour le choix d'un nouveau prestataire.

Délibération à l'unanimité en faveur dudit avenant.

Délibération pour la mise en place d'un « compte épargne-temps »

Valable pour tous les agents communaux. Il s'agit du report de jours de congé, dans la limite de 22 jours ouvrés par an, récupérables en fin de carrière.

Le Comité technique paritaire du centre de gestion ayant émis un avis favorable, le conseil délibère à l'unanimité.

Comptes-rendus des commissions

- ❖ Commission voirie : les fossés ont été nettoyés.
Les plis pour les travaux de route de Fondrieu, ont été ouverts. Deux entreprises émergent au niveau des prix mais rien n'a encore été arrêté.
L'analyse des offres est en cours par les services techniques de la COPAMO.
La commune finance seulement les travaux relatifs au stationnement.
Il conviendra de prévoir l'installation de canalisations d'eau pour l'arrosage automatique depuis le blason jusqu'à la route de Mornant lors desdits travaux.
- ❖ Commission bâtiment : Appartement de la Placette disponible au 01/10 (425 € hors charges).
Réflexion concernant les nouvelles amendes de police en matière de sécurisation il sera à envisager, lors de l'aménagement du centre bourg à la suppression de câbles aériens sur la place.
- ❖ Commission jeunesse : Début positif du transfert de compétence à la COPAMO. Le coordinateur Philippe est venu se présenter lors d'une réunion de la commission jeunesse.
- ❖ COPAMO tourisme : étaient à l'ordre du jour le projet de signalétique touristique départementale, le lancement d'une réflexion sur l'aménagement des parcs (Clos Fournerau à Mornant, parcs de St Laurent d'Agny et de Taluyers), l'exploitation du thème de l'eau et de l'Aqueduc et l'avancée du projet au Signal de St André. Sur ce dernier point, un calendrier prévisionnel a été établi par la société Equinoxe de St Martin en Haut : la phase avant projet va se terminer début novembre 2010 par la

validation de la maîtrise d'ouvrage et la phase projet va débuter début décembre 2010. La phase assistance pour la passation des contrats de travail (2 semaines), est prévue en janvier 2011 (démarrage à l'ouverture des plis des marchés de travaux). Mi février, remise du rapport d'analyse des offres. Concernant le budget : prestation paysagiste de 12000 € TTC (hors contenu bornes éducatives et tables de lecture et d'orientation) ; subventions attendues du Conseil Général (28000 € sur la base d'une dépense de 100 000 €), et du Conseil Régional (45000 € sur la base d'une dépense de travaux de 150 000 €).

- ❖ Commission finance : les comptes sont équilibrés.
- ❖ Commission communication : le dossier central pour Horizon 2010 sera « les artistes de Rontalon » ; les responsables de commission doivent remettre leur article pour le 18/10.
- ❖ Commission scolaire : 133 élèves, 90 familles (45 utilisent la garderie et 62 la cantine). Le jour de la grève, le service d'accueil minimum a été mis en place.

Questions diverses :

- Plusieurs élus de Rontalon ont assisté à une réunion avec mairie conseil, dont le but est d'établir un diagnostic social de la COPAMO concernant la tranche des 16/25 ans. Compte rendu au 16/12.
- Courrier COPAMO informant de la création d'une enveloppe complémentaire voirie pour subventionner les travaux favorisant les modes de déplacement doux. (piste cyclable ou piétonnière).
- La SCL s'occupe du Pédibus qui fonctionne bien.
- Matthieu PIEGAY présente au conseil le projet d'un conseil municipal d'enfants. Un support explicatif sera distribué aux enfants par le biais de l'école. Présentation du projet lors du conseil d'école. En revanche le projet sera porté et animé par la mairie.